

# Bilan de compétences entrepreneuriales - PCE



## Objectifs de la formation

Le PCE doit permettre au candidat à la création-reprise d'entreprise de confirmer son orientation, son choix, ses objectifs pour réaliser le montage de son projet.

A l'issue de la formation, le candidat devra être en mesure d'apprécier le caractère réaliste et réalisable de son projet : condition pour poursuivre sur la phase « Mise en œuvre » du parcours d'accompagnement

## PROGRAMME EN 3 PARTIES

**PARTIE 1 : permettre au candidat de s'approprier la méthodologie d'un projet de création-reprise d'entreprise.** 2 jours consécutifs d'ateliers collectifs – 14h

**Jour 1** – Lever les freins et améliorer les représentations vis-à-vis de la création. Inspirer, susciter la curiosité et donner envie d'explorer de nouvelles pistes de développement utiles au projet. Valoriser les compétences, les qualités et les ressources à disposition pour se projeter « entrepreneur ».

Pouvoir se situer dans le parcours du créateur et du repreneur d'entreprise et comprendre l'enchaînement logique des étapes.

Disposer d'une méthodologie pour évaluer l'état d'avancement du projet, identifier les freins et les points bloquants et définir un plan d'action adéquat de manière autonome.

**Jour 2** – Identifier les sources et les acteurs utiles à la concrétisation du projet.

Initier l'enquête terrain, initier la validation de l'adéquation de l'adéquation personne/projet, manager les éléments constitutifs pour le montage du dossier projet.

**PARTIE 2 : enquête terrain pour collecter les informations nécessaires à l'étude du projet**

Intersessions de 5 semaines : enquête terrain et recherches en s'appuyant sur la méthodologie du livret pédagogique.

**PARTIE 3 : restitution et exploitation de la phase « investigation terrain », finalisation montage du dossier professionnel.** 2 jours consécutifs d'ateliers collectifs – 14h

Jour 1 – consacré à la restitution en groupe des enquêtes terrain menées individuellement et finaliser la stratégie.

Jour 2 – consacré à la finalisation du montage du dossier professionnel (ateliers collectifs et individuels).

## MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

9 ateliers collectifs divisés en 5 temps (2 à 3h30) et des entretiens individuels

Accès à la plateforme d'apprentissage et de ressources Mon Bureau Virtuel qui permet la complétude du passeport, ainsi que l'accès à BGE PRO pour la réalisation de son plan d'affaires.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le dossier de présentation de projet permet de démontrer que le projet est réaliste et réalisable. Il constitue le prérequis d'entrée à la phase « mise en œuvre ».



## Tarif

Pris en charge pour le public énoncé ci-dessus



## Financeurs



Pour en savoir plus, contactez-nous ! BGE AURA

taux de satisfaction : process en cours



## Public

Ayants-droit de Défense mobilité : militaires en reconversion dont militaires blessés, civils en situation de réorientation professionnelle hors des fonctions publiques, et les conjoints.

Conseillers référents en création d'entreprise du réseau d'accompagnement de Défense mobilité.



## Prérequis

Le candidat doit avoir au préalable réalisé un Bilan de Compétences Entrepreneurielles - BCE



## Durée de la formation

**6 semaines maximum**



## Dates et lieux de la prestation

Accompagnement réalisé tout au long de l'année



## Délais d'accès :

Les demandes d'accompagnement doivent être faites auprès de son conseiller Défense mobilité



## Intervenants

Nos conseillers-formateurs sont des intervenants reconnus dans l'accompagnement à la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.



## Accessibilité

Référent handicap : Julie BENET  
[Julie.benet@bge-aura.fr](mailto:Julie.benet@bge-aura.fr)

04 73 35 12 39

Bâtiments et services accessibles à tous



04 73 35 12 39

[contact@bge-aura.fr](mailto:contact@bge-aura.fr)